

PARC NATIONAL DU MONT-SAINT-BRUNO

GUIDE DÉCOUVERTE 2019




Sépaq

BIENVENUE AU PARC

Une montagne, ses lacs, ses sentiers, son verger et son moulin historique... toutes ces richesses naturelles et culturelles à quelques minutes du Grand Montréal.

Le parc national du Mont-Saint-Bruno est le plus fréquenté du réseau Sépaq, soit par près de 900 000 visiteurs annuellement. Entouré de quatre municipalités et situé à proximité de Montréal, le parc constitue un véritable îlot de biodiversité au cœur d'un environnement urbain et agricole. Élément représentatif de la région naturelle des collines montréalaises, le parc comprend, entre autres, cinq lacs, un verger, un moulin historique et des dizaines de kilomètres de sentiers.

Découvrez-en plus à sepaq.com/montsaintbruno

 Suivez-nous sur Facebook



Jeepi
Le grand pic

LE GRAND PIC, L'ANIMAL EMBLÈME DU PARC

Grand percussionniste de nos forêts, le grand pic donne de rapides coups de bec sur le tronc des arbres pour proclamer son territoire. Il niche au sein d'une cavité généralement rectangulaire ou ovale qu'il creuse dans un chicot ou un arbre vivant. Plusieurs espèces, dont le petit-duc maculé et la petite nyctale, utilisent ces cavités produites par le grand pic.

CARTE ANNUELLE PARCS NATIONAUX DU QUÉBEC

Les parcs nationaux du Québec proposent une expérience unique. Explorez pleinement cette nature exceptionnelle avec la carte annuelle Parcs nationaux du Québec :

- accès illimité à TOUS les parcs nationaux pour 12 mois
- nombreux avantages exclusifs, incluant une nuit gratuite de camping

Détails à sepaq.com/carteparcs

ACCÈS ENCADRÉ POUR LES CHIENS



Dès le 17 mai 2019, les chiens seront admis au parc national du Mont-Saint-Bruno, dans certains endroits désignés.

Tous les détails à sepaq.com/animaux

PRINCIPALES RÈGLES D'ENCADREMENT*

- En tout temps, le chien doit rester dans les endroits autorisés.
- Le chien doit être tenu en laisse (max. 3m) et sous surveillance en tout temps.
- La personne responsable doit immédiatement ramasser les excréments de son animal.
- Le chien qui aboie, qui hurle ou qui nuit au bien-être, à la quiétude et à la sécurité des autres visiteurs n'est pas toléré.

* Toute personne qui contrevient à l'une ou l'autre de ces règles est susceptible de devoir quitter le territoire et/ou de recevoir un constat d'infraction, le cas échéant.

Le respect de la réglementation est essentiel et l'offre pourrait être revue si un relâchement était constaté.

ENDROITS AUTORISÉS

Sentier d'été	Le Seigneurial Le Petit-Duc Le Grand-Duc
Aire de pique-nique	Les Étangs Mémorial Du Moulin
Accès nautique	Aucun accès autorisé
Sentier d'hiver	Le Seigneurial Le Petit-Duc Le Grand-Duc

LES INCONTURNABLES



A

LOCATION D'EMBARCATION AU LAC DES BOULEAUX

Une occasion unique de s'initier au canot ou à la planche à pagaie (SUP) dans un cadre enchanteur !



B

VERGER

À compter de la fin du mois d'août, plusieurs variétés de pommes à cueillir, croquantes et succulentes, vous attendent au verger du parc. Une belle occasion pour venir marcher dans nos sentiers entourés d'un décor tout en couleur.



C

LE SALON DE THÉ LE VIEUX-MOULIN

Situé au cœur du parc et fier de plus de 300 ans d'histoire, le salon de thé Le Vieux-Moulin propose une sélection de thés à boire dans une ambiance chaleureuse, également des cafés spécialisés, viennoiseries, smoothies, gelati, macarons et chocolats fins.



D

PARCOURS « SUR LA PISTE DES CUBES ÉNERGIE »

En collaboration avec Le Grand défi Pierre Lavoie et « La Petite Expé », le parc propose ce tout nouveau parcours. Cette formule gratuite et amusante familiarisera les jeunes avec la pratique du ski de fond dans un contexte ludique et décontracté.



E

SKI DE FOND

Un réseau de sentiers de 35 km de pistes entretenues mécaniquement (27 km en pas classique et 8 km en pas de patin) vous accueille pour des heures d'évasion.



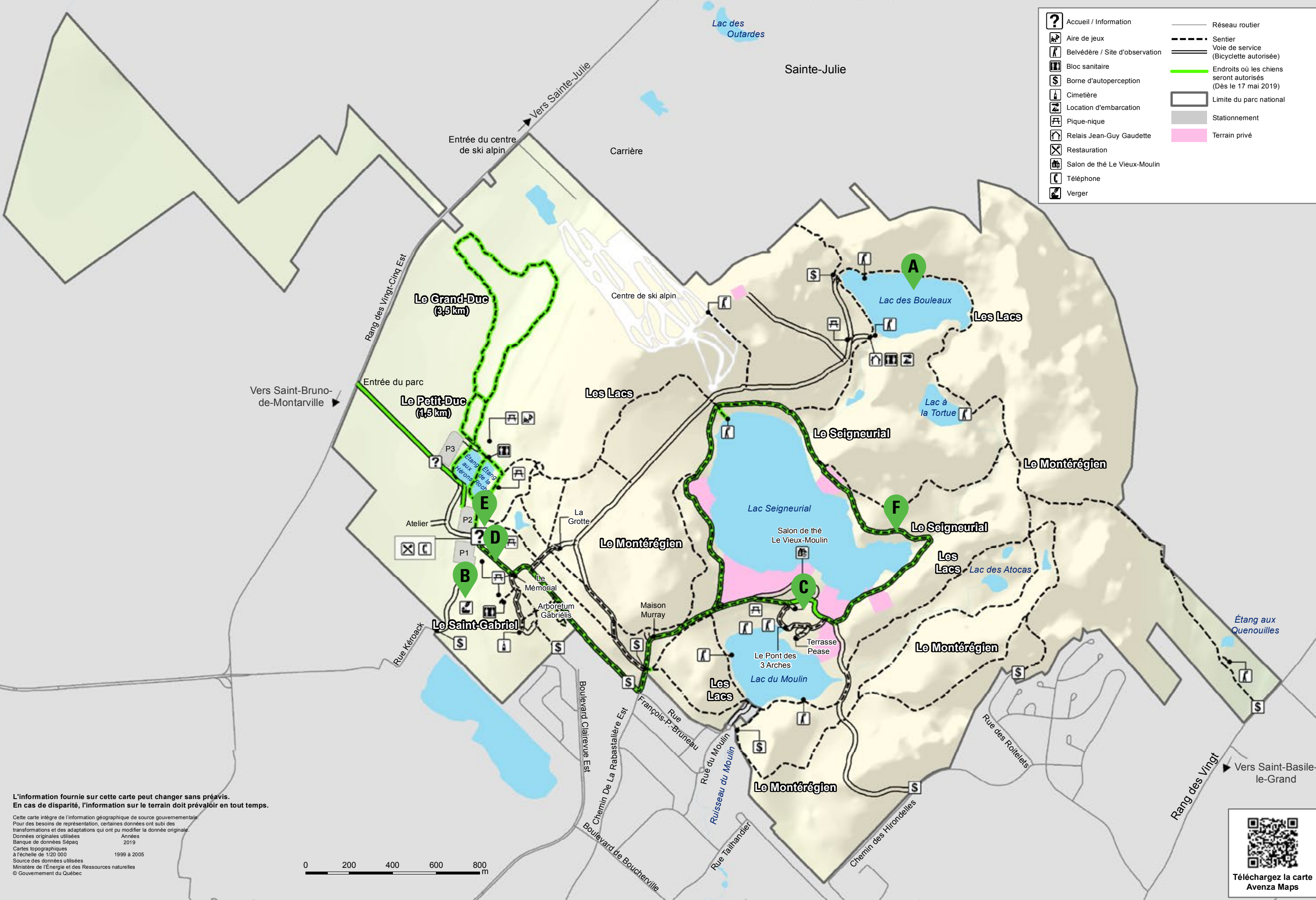
F

SENTIERS POUR VÉLOS À PNEUS SURDIMENSIONNÉS

Ces vélos à pneus surdimensionnés, aussi connus sous le nom anglais *fatbike*, assurent une traction idéale sur les surfaces enneigées. Venez les essayer sur nos sentiers dédiés ! Vélos à pneus surdimensionnés en location au centre de découverte et de services à l'année longue.



	Accueil / Information		Réseau routier
	Aire de jeux		Sentier
	Belvédère / Site d'observation		Voie de service (Bicyclette autorisée)
	Bloc sanitaire		Endroits où les chiens seront autorisés (Dès le 17 mai 2019)
	Borne d'autoperception		Limite du parc national
	Cimetière		Stationnement
	Location d'embarcation		Terrain privé
	Pique-nique		
	Relais Jean-Guy Gaudette		
	Restauration		
	Salon de thé Le Vieux-Moulin		
	Téléphone		
	Verger		



Vers Saint-Bruno-de-Montarville

Rang des Vingt-Cinq Est

Entrée du centre de ski alpin

Le Grand-Duc (3,5 km)

Le Petit-Duc (1,5 km)

Les Lacs

Sainte-Julie

Le Montérégien

Le Seigneurial

Le Montérégien

Le Seigneurial

Les Lacs

Le Saint-Gabriel

Les Lacs

Le Montérégien

Le Montérégien

Vers Saint-Basile-le-Grand

Rang des Vingt
















L'information fournie sur cette carte peut changer sans préavis. En cas de disparité, l'information sur le terrain doit prévaloir en tout temps.

Cette carte intègre de l'information géographique de source gouvernementale. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale. Données originales utilisées : Années 2019, Banque de données Sépaq, Cartes topographiques à l'échelle de 1/20 000, 1999 à 2005. Source des données utilisées : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, © Gouvernement du Québec.



Téléchargez la carte Avenza Maps

DES SENTIERS À PARCOURIR

SENTIER		LONGUEUR ET DURÉE*		NIVEAU DE DIFFICULTÉ	LIEU DE DÉPART
 	Le Saint-Gabriel – Venez marcher dans ce sentier profondément marqué par les Frères de Saint-Gabriel. Laissez-vous charmer par les vergers, son arboretum et la grotte.	1,8 km boucle	45 min.	F	Centre de découverte et de services
  	Le Seigneurial – Parcourez ce sentier longeant le lac Seigneurial et profitez du moment pour en apprendre davantage sur l'histoire de la seigneurie de Montarville et de la villégiature au Mont-Saint-Bruno.	7 km boucle	1 h 30	F	
 	Les Lacs – Comme son nom le laisse supposer, le parcours Les Lacs vous permet de découvrir les écosystèmes aquatiques et humides du parc, des milieux extrêmement riches et colorés.	8,8 km boucle	2 h	F	
 	Le Montérégien – Situé en pleine forêt, le parcours Le Montérégien est l'endroit idéal pour profiter du moment présent et se laisser imprégner par cette atmosphère que seule la forêt peut nous offrir : des odeurs riches de sous-bois, un environnement sonore à la fois feutré et grouillant de vie, et le calme tout autour.	8,8 km boucle	2 h	I	
  	Le Petit-Duc – Ce parcours permet au randonneur de passer entre deux étangs et d'y faire des observations fort surprenantes malgré la fréquentation du secteur. Il est commun de surprendre un rat musqué, un Grand Héron en position de guet, ou encore une grenouille verte en plein concert.	1,5 km boucle	20 min.	F	
  	Le Grand-Duc – Cette boucle possède la caractéristique de traverser plusieurs milieux différents, comme une friche arbustive, une érablière à caryer, un boisé de feuillus intolérants (bouleaux et peupliers) et un champ.	3,5 km aller-retour	1 h	F	

 Randonnée pédestre
  Vélo
  Expérience famille
 Chiens autorisés
  Brochure / Panneaux

F: facile **I**: intermédiaire **D**: difficile

*Les durées et les niveaux de difficulté sont mentionnés à titre indicatif et s'appliquent à la saison estivale.

PAR ICI LES FAMILLES !



Gratuit ! Pour vos enfants de 17 ans et moins

En toute saison, vos enfants vous accompagnent gratuitement.

ACCÈS AUX PARCS NATIONAUX

PRÊT D'ÉQUIPEMENTS* de plein air

ACTIVITÉS VARIÉES et adaptées pour toute la famille

PRÊT D'ACCESSOIRES* pour les jeunes enfants

*Certaines conditions s'appliquent.

NOS COUPS DE CŒUR

AU PARC NATIONAL DU MONT-SAINT-BRUNO

- L'autocueillette de pommes
- Le sentier du Petit-Duc
- La glissade sur tube
- Les matinées en familles
- L'aire de jeux
- Pique-nique en famille
- Parcours « Sur la piste des cubes énergies »

CALENDRIER ET HORAIRE DE FONCTIONNEMENT



SERVICE	DATES DE FONCTIONNEMENT	HORAIRE	JOURS
Centre de découverte et de services (Accueil et Boutique Nature)	1 ^{er} avril – 21 juin	9h à 17h	7 jours/semaine
	22 juin – 2 septembre	9h à 17h	Sur semaine
		9h à 18h	Fins de semaine + jours fériés
	3 septembre – 27 octobre	8h à 17h	Sur semaine
		8h à 17h30	Fins de semaine
	28 octobre – 15 décembre	9h à 16h	7 jours/semaine
16 décembre – 31 mars	8h à 16h	7 jours/semaine	
Verger	31 août – 14 octobre		Vérifiez auprès du centre de découverte et de services
Salon de thé Le Vieux-Moulin	1 ^{er} avril – 21 juin	10h30 à 16h	Fins de semaine + jours fériés
	22 juin – 2 septembre	10h30 à 17h30	Fins de semaine + jours fériés
	3 septembre – 31 mars	10h30 à 16h	Fins de semaine + jours fériés
Casse-croûte*	14 décembre – 8 mars	9h30 à 16h	Fins de semaine, temps des fêtes et semaine de relâche
LOCATION**			
Embarcations	22 juin – 2 septembre	10h30 à 17h30	Mercredi au dimanche
	3 septembre – 14 octobre		Fins de semaine + jours fériés
Fatbike	À l'année (selon les conditions)	9h à 16h	7 jours/semaine
Skis et raquettes	15 décembre – 31 mars	8h30 à 16h	Vérifiez auprès du centre de découverte et de services

* Selon l'enneigement et l'achalandage.

** Le retour des équipements devra être effectué avant l'heure de fermeture.

Le calendrier et l'horaire de fonctionnement peuvent être modifiés selon l'achalandage et la température.

En tout temps, consultez le site Web du parc afin de connaître les modifications de calendrier.

Les prix, les modalités et les services sont susceptibles de changement sans préavis.



FINIS DE SEMAINE THÉMATIQUES SUR LES OISEAUX DE PROIE

En septembre, les oiseaux de proie sont à l'honneur au parc. Kiosques, causeries et site d'observation sauront plaire à toute la famille !

Quand : les 7-8, 14-15 et 21-22 septembre

Où : Ancien verger de la pommaraie

Coût : Activité gratuite

RENDEZ-VOUS AVEC LA DÉCOUVERTE



CHOUETTES ET HIBOUX, HOOOÙ ÊTES-VOUS ?

Accompagnez les gardes-parc dans le cadre d'une prise d'inventaire des chouettes et hiboux et découvrez les adaptations fascinantes de ces animaux extraordinaires. Et qui sait, vous aurez peut-être la chance d'observer ces oiseaux en plein vol ou perchés sur une branche !

Quand : 4, 10 et 11 mai

Où : Centre de découverte et de services, réservation obligatoire.

Coût : Activité tarifée

Saviez-vous que le parc est un endroit de prédilection pour la chouette rayée ?



MATINÉE EN FAMILLE

Le premier dimanche de chaque mois, de mai à octobre, venez participer à nos matinées en famille. Au fil des saisons, des ateliers de bricolage, des jeux interactifs, des découvertes passionnantes vous feront découvrir les mille et une facettes de la nature.

Quand : Premier dimanche de chaque mois de mai à octobre

Où : Centre de découverte et de services, réservation obligatoire.

Coût : Activité gratuite

À L'AFFÛT DES CHAUVES-SOURIS !

Les chauves-souris vous intriguent ? Venez en découvrir davantage sur ces petits êtres volants dans le cadre d'une mini-causerie suivie d'une randonnée en balade motorisée au cœur du parc. Découvrez le son de leur écho à l'aide d'un détecteur spécifique aux ondes émises par les chauves-souris.

Quand : 15 juin

Où : Centre de découverte et de services, réservation obligatoire.

Coût : Activité tarifée

LUMIÈRE SOUS LES ÉTOILES

Une soirée sur le thème des étoiles vous attend ! À proximité du salon de thé Le Vieux-Moulin dans un décor enchanteur, venez observer les étoiles et en apprendre davantage sur ce mystérieux monde nocturne. Pour l'occasion, le salon de thé sera ouvert. Apportez vos couvertures et installez-vous confortablement dans notre amphithéâtre naturel !

Quand : 10 août

Où : Centre de découverte et de services, réservation obligatoire.

Coût : Activité tarifée

CONSERVER POUR DEMAIN



PETITE, MAIS D'UNE GRANDE IMPORTANCE !

La rainette faux-grillon est l'une des plus petites espèces d'anoures au Québec et aussi l'une des plus rares. Ces populations sont isolées et faibles en nombre. En collaboration avec plusieurs partenaires, le parc déploie des efforts considérables afin de recréer des habitats propices à la reproduction de cette espèce et, ultimement, de permettre sa réintroduction.

En tout, le parc a aménagé cinq étangs, qui feront l'objet de suivis au cours des prochaines années.



SURPOPULATION DU CERF DE VIRGINIE

Lors de notre dernière prise d'inventaire, la densité des cerfs au parc était de 16 cerfs/km², ce qui est énorme! La documentation juge une densité d'environ 5 cerfs/km² opportune. Cette surpopulation de cerfs de Virginie a des incidences considérables sur la végétation du parc. Une étude réalisée en 2013-2014 au parc en collaboration avec l'Institut de recherche en biologie végétale a démontré le retentissement du broutage excessif du cerf de Virginie sur la baisse des populations de trille blanc, et aussi sur plusieurs autres espèces de plante. De plus, nous travaillons avec le Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs et tentons de trouver des solutions pour contrer cette surabondance de cerfs.

Saviez-vous que la dernière prise d'inventaire en 2018 estime la population de cerfs à 148 individus?



COMMENT SE PROTÉGER DES TIQUES

Depuis plusieurs années, en collaboration avec divers partenaires, le parc participe à un suivi des tiques. Certaines espèces de tique sont porteuses d'une bactérie elle-même porteuse de la maladie de Lyme. Les mesures de précaution contre les piqûres de tique consistent à marcher dans les sentiers aménagés, à porter des vêtements longs, à utiliser un insecticide à base de DEET et de faire une inspection de son corps à la fin de la journée.

DEUX LACS SOUS OBSERVATION

La qualité de l'eau des lacs Seigneurial et du Moulin est un des enjeux de conservation identifiés au parc. Depuis deux ans, en collaboration avec l'organisme COVABAR, nous effectuons la caractérisation de ces deux lacs afin de mieux comprendre le système hydrographique et également de récolter des données physico-chimiques. L'étude de ces lacs se poursuivra en 2019.

PRUDENT ^{DE} NATURE



Photo: Steve Deschênes, Parc national des Grands-Jardins

EN NATURE, MA SÉCURITÉ, C'EST MA RESPONSABILITÉ

La Sépaq a pour mission d'assurer l'accessibilité à des milieux naturels représentant les joyaux de la nature québécoise. Elle a à cœur la sécurité de ses visiteurs. Elle vous invite à être prudent de nature!

Vous préparer adéquatement constitue le premier pas vers la pratique agréable et sécuritaire de vos activités. **VOUS ÊTES RESPONSABLE DE VOTRE PROPRE SÉCURITÉ** et la gestion des risques fait partie intégrante de votre expérience.

Avant de partir pour une excursion, **ASSUREZ-VOUS DE POSSÉDER LES COMPÉTENCES ET HABILITÉS REQUISES** à la pratique de l'activité choisie **ET DE RESPECTER VOS CAPACITÉS PHYSIQUES**. Votre sortie ne doit vous laisser que d'agréables souvenirs. Nous vous invitons à consulter nos fiches-conseils relatives aux activités offertes par la Sépaq, disponibles à sepaq.com/securite. Vous y trouverez aussi une liste d'organismes qui peuvent vous aider à planifier vos activités de façon sécuritaire.

sepaq.com/securite

AIDE-MÉMOIRE

AVANT DE QUITTER

- Prévoir partir en groupe d'au moins deux personnes.
- Vous informer des prévisions météorologiques.
- Apporter de l'eau et de la nourriture même s'il s'agit d'une activité de quelques heures.
- Prévoir des chaussures et des vêtements appropriés et adaptés aux conditions climatiques.
- Avertir un proche de l'endroit exact de votre destination ainsi que du moment prévu de votre retour.




UNE FOIS SUR PLACE

- Ne pas compter sur votre téléphone cellulaire.
- Vérifier le temps requis pour compléter votre activité.
- Respecter la signalisation et les avis d'interdiction, dont ceux concernant les feux à ciel ouvert.

AU RETOUR

- Une fois votre activité terminée, veuillez rapporter au personnel tout bris, anomalie ou problème remarqués.

RAPPEL

-  Lors de votre visite dans un parc national, ayez toujours en votre possession le reçu de votre droit d'accès ou votre carte annuelle d'accès.
-  Rappelez-vous que les animaux sont dans leur habitat naturel et que vous êtes un visiteur. Pour assurer à la fois votre sécurité et la leur, il est interdit de les nourrir, sans quoi ils pourraient en venir à perdre leur crainte naturelle des êtres humains et adopter des comportements agressifs.
-  Afin de préserver les richesses naturelles, il est interdit de prélever des éléments naturels (animaux, plantes, bois mort, roches, etc.) Aussi, pour éviter le piétinement de la flore, vous devez demeurer dans les sentiers de randonnée aménagés.

EN CAS D'URGENCE : 911

SÛRETÉ DU QUÉBEC: 310-4141 (numéro unique) / 4141 (pour cellulaire)

*Là où les réseaux cellulaires sont accessibles. Les frais encourus lors des opérations de recherche et de sauvetage sont à la charge du bénéficiaire. Il est possible de se procurer auprès d'un assureur une protection relative à ces risques.

Parc national du Mont-Saint-Bruno

330, rang des Vingt-Cinq Est
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 4P6
Renseignements : 450 653-7544
Courriel : parc.st-bruno@sepaq.com
sepaq.com/montsaintbruno

Dépôt légal : 2019
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Photos: Sépaq, Mathieu Dupuis, Steve Deschênes, Guillaume Poulin, Béatrice Trudeau-Duquette, Claude Lafond, Bibianne Berthiaume, Alain Mochon, Shutterstock.





**PAS BESOIN DE TÉLÉPHONE
POUR RÉPONDRE À L'APPEL
DE LA NATURE.**

